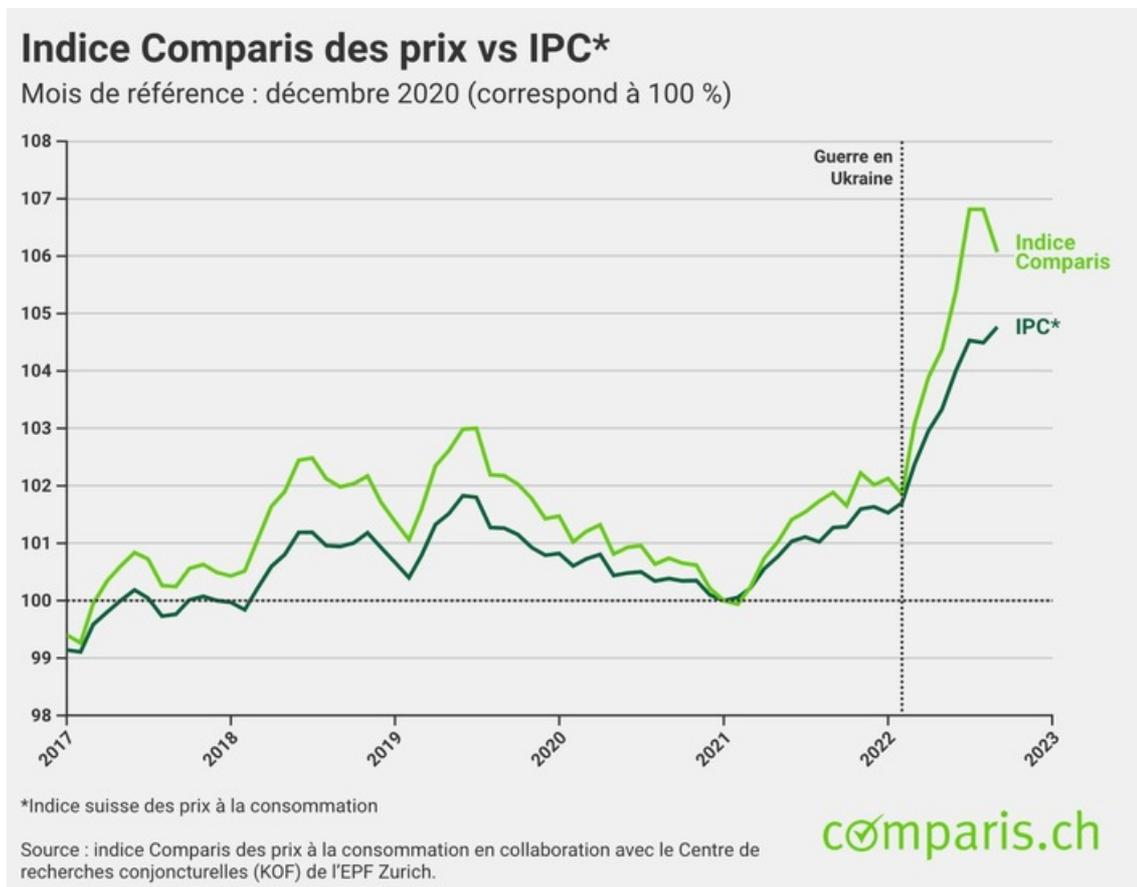


20.09.2022 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : La Suisse défie la vague inflationniste – mais les prix de l'énergie continuent d'augmenter



Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation août 2022

La Suisse défie la vague inflationniste – mais les prix de l'énergie continuent d'augmenter

En août, l'inflation ressentie en Suisse a diminué par rapport à juillet 2022. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix à la consommation corrigé des biens durables et des loyers. Toutefois, les prix de l'énergie continuent d'augmenter. Ils ont presque triplé depuis mai 2000. « Dans la tempête mondiale de l'inflation, la Suisse s'en tire relativement bien. Toutefois, les hausses extrêmes des prix de l'énergie pèsent surtout sur les bas salaires et la classe moyenne », explique Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis. En août, les prix des vêtements et accessoires (+7,3 %), du café (+5,7 %) ainsi que ceux de la margarine et des graisses et huiles comestibles (+6,2 %) ont également augmenté.

Zurich, le 20 septembre 2022 – L'indice Comparis des prix à la consommation*, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est vraiment ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte. Le taux d'inflation est calculé sans les facteurs qui l'atténuent, tels que les loyers ou les biens durables.

Ainsi, selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 4,1 % de juillet à août 2022. C'est plus que ce qu'indique l'indice suisse des prix à la consommation (IPC), qui traduit une hausse de 3,5 %. Ainsi, l'inflation en Suisse reste faible par rapport aux chiffres qui la caractérisent dans la zone euro (+9,1 % actuellement).

« Dans la tempête mondiale de l'inflation, la Suisse s'en tire bien. Toutefois, les hausses extrêmes des prix de l'énergie pèsent surtout sur les bas salaires et la classe moyenne », observe Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis.

Depuis juillet 2022, les prix ont toutefois baissé, de 0,7 % précisément. L'IPC indique pourtant un renchérissement de 0,3 %, les loyers des logements ayant particulièrement progressé en août. Ces derniers ne sont pas pris en compte par l'indice Comparis des prix à la consommation. De juin à juillet de cette année, la hausse était de 0,1 %.

Plus forte hausse des prix d'un mois sur l'autre

Malgré un léger recul de la moyenne des prix, divers biens et services se sont nettement renchérissés : de juillet à août 2022, les prix

des prestations sociales sont ceux qui ont le plus augmenté (+7,7 %, alors que leur évolution était nulle le mois précédent).

Viennent ensuite les prix des vêtements et accessoires, qui ont progressé de 7,3 % (contre -6,3 % le mois précédent). La troisième place est occupée par la margarine, les graisses et les huiles comestibles, qui marquent une hausse de prix de 6,2 % (mois précédent : +0,3 %). « La hausse des prix des engrais et les mauvaises récoltes entraînent une pénurie de l'offre et donc, une hausse des prix des matières premières », explique M. Kuhn.

Établie à 5,7 %, la hausse des prix du café acheté dans le commerce de détail est elle aussi nettement perceptible par Monsieur et Madame Tout-le-monde (ils avaient reculé de 2,9 % le mois précédent). M. Kuhn : « La consommation mondiale de café augmente et, en même temps, les récoltes diminuent. En conséquence, les cours boursiers du café sont en hausse depuis près de deux ans. »

Les prix des chaussures pour hommes figurent également dans le top cinq des biens qui se sont le plus renchérissés, avec une augmentation saisonnière de 5,3 % (contre une baisse de 7,6 % le mois précédent).

Les prix de l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage) et du chauffage à distance ont poursuivi leur progression, de 2,4 % (+2,2 % le mois précédent). Depuis le même mois l'an dernier, la hausse des prix a été de 62 %, et même de 187 % depuis mai 2000. « Le renchérissement de l'énergie de chauffage est brutal ; il pénalise surtout les personnes à revenus faibles ou intermédiaires. Un renversement de tendance n'est pas en vue, mais plutôt une nouvelle augmentation », déclare M. Kuhn. En effet, avant les hausses massives des prix en 2022, les dépenses énergétiques représentaient, en moyenne et selon la source ou la base de calcul, 1,4 à 5 % des dépenses des ménages.

L'an passé, le coût de la vie des couples sans enfants est resté le plus élevé

Les couples de moins de 65 ans sans enfants, appelés DINK (Double Income No Kids), représentent la catégorie pour laquelle l'inflation s'est fait le plus ressentir au cours des 12 derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent depuis l'an dernier s'élève à 4,4 %. Or, la vie en août a été nettement moins chère pour eux qu'au cours des deux mois précédents (+6 % en juillet et +6,3 % en juin).

Si l'on s'en tient aux chiffres, ce sont les ménages monoparentaux avec enfants qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 104,9 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie sur les 12 derniers mois s'élève à 3,7 % (soit une évolution de -0,4 % par rapport à juillet 2022). « Toutefois, concrètement, c'est justement pour les ménages monoparentaux avec enfants que la hausse des prix est particulièrement sensible, car ces ménages disposent souvent d'un revenu faible », déclare l'expert.

Du point de vue des revenus, les ménages intermédiaires et les ménages les plus aisés connaissent le plus important renchérissement sur les 12 derniers mois (+4,2 %). Or, ici aussi, la courbe s'est tassée à vue d'œil depuis juillet 2022 (variation par rapport au mois précédent : -0,8 %). Pour les plus faibles revenus, les coûts ont augmenté de 3,9 % (variation par rapport au mois précédent : -0,2 %).

Plus forte hausse depuis 2000

Depuis mai 2000, les prix des énergies utilisées comme source de chauffage ont augmenté de 187 %. Les cigarettes ont augmenté de 96,6 %. Le coût des services financiers a bondi de 94 %. Les autres tabacs se sont renchérissés de 76 %, Le prix des journaux et magazines est en hausse de 73,3 %.

Pour ce qui concerne l'évolution depuis 2000 des produits ayant connu la plus forte inflation entre juillet et août 2022 : les prix des prestations sociales ont augmenté de 42,9 %. La margarine, les graisses et les huiles comestibles ont augmenté de 17,7 %. Le café coûte aujourd'hui 9,9 % de plus. Les prix des vêtements et accessoires ont baissé de 6,3 %, et ceux des chaussures pour hommes, de 18,1 %.

La Suisse italienne, région la plus touchée

Une comparaison région par région montre que la Suisse italienne est celle qui continue de ressentir le plus fortement l'inflation et ce, même si l'écart avec la Suisse romande se resserre. Certes, le Tessin enregistre le niveau d'indice le plus élevé (105,9 points, contre 105,6 en Suisse alémanique et 105,7 en Suisse romande) et ressent donc le plus l'impact du renchérissement au niveau national. Toutefois, entre août 2021 et août 2022, les biens du quotidien s'y sont renchérissés de 4,3 %, c'est-à-dire autant qu'en Suisse romande (Suisse alémanique : +4 %).

De nombreux produits sont beaucoup moins chers

Bien que l'impression d'un renchérissement général du coût de la vie prédomine, les apparences sont en partie trompeuses. Le prix de certains biens d'usage quotidien a même fortement baissé entre mai 2000 et août 2022. En premier lieu celui des médicaments, qui a baissé de 43 % en moyenne (jusqu'au mois précédent, la baisse s'établissait à 42,7 %). Les prix des supports de stockage et des contenus ont chuté de 40 % (jusqu'au mois précédent : -40,2 %), et le petit électroménager (-35,7 %) est nettement plus abordable pour les consommatrices et les consommateurs (jusqu'au mois précédent : -35 %). Les appareils électriques destinés aux soins personnels sont 28,3 % moins chers (jusqu'au mois précédent : -32,4 %). Et les prix des télécommunications ont baissé de 29,3 % (jusqu'au mois précédent : -29,3 % également).

En comparaison à long terme, les prix des biens de consommation courante ont suivi des trajectoires différentes : les prix du pain, de la farine et des produits céréaliers ont augmenté d'environ 5 % depuis 2000 (jusqu'au mois précédent : +5 % également), les fruits, les légumes, les pommes de terre et les champignons d'environ 7,9 % (jusqu'au mois précédent : +6,1 %). Les prix de la viande et des produits à base de viande ont augmenté de 19 % (jusqu'au mois précédent : +16,5 %). En revanche, les prix des produits de toilette ont baissé de 14,8 % (jusqu'au mois précédent : -14,8 % également). Les prestations hospitalières coûtent

aujourd'hui 7,3 % plus cher (jusqu'au mois précédent : +6 %). La facture d'électricité en Suisse est 15,5 % plus élevée (jusqu'au mois précédent : +15,5 % également).

* Indice Comparis des prix à la consommation

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique.

Les données sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les indices-chânes de Laspeyres avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour plus d'informations :

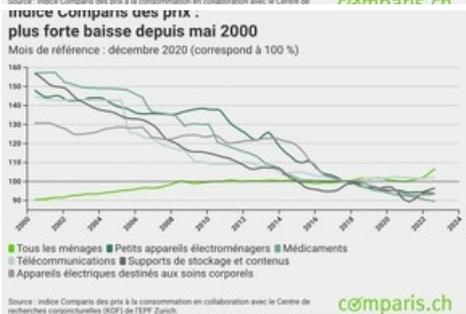
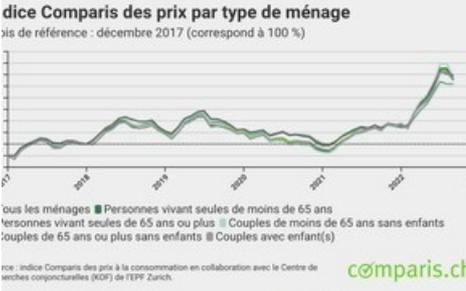
Michael Kuhn
Expert Consumer Finance
Téléphone : 044 360 53 91
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte





Cette Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100895158> abgerufen werden.